

Sujet: [INTERNET] Nuisances du coté de PUSSIGNY.

De : MARQUIS JEAN CLAUDE <marquisjeanclaude1@gmail.com>

Date : Wed, 21 Feb 2018 16:22:19 +0100

Pour : pref-ep-2x3voies10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

VEUILLEZ PRENDRE EN COMPTE LE COURRIER CI-JOINT.

Jean-Claude MARQUIS

| | |
|---------------------------|---|
| LettreAmis_V2.docx | Content-Type: application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document Content-Encoding: base64 |
|---------------------------|---|

Nom : Jean-Claude MARQUIS

Adresse : 1, rue de la Guérivière, 37800, PUSSIGNY.

Monsieur le Président de la commission d'enquêtes publiques,

Je suis riverain de l'A10 et j'ai des amis qui habitent proche de cette autoroute. J'aime aussi me promener en campagne et entendre le chant des oiseaux.

Le projet d'élargissement de l'autoroute me paraît le moment idéal pour corriger les erreurs du passé et les nuisances actuelles. Je demande en particulier de :

- Penser à l'intégration environnementale des ouvrages d'art ;
- Mettre en place davantage de murs anti-bruit ;
- Recouvrir les nouvelles voies qui seront créées d'enrobés phoniques pour éviter que le bruit de la circulation (surtout des camions) ne s'entende sur une bande large d'au moins un kilomètre de part et d'autre de l'infrastructure.

Le concessionnaire doit avoir les ressources.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la commission d'enquêtes publiques, l'expression de mes salutations distinguées.

21/02/2018

